

Projet d'établissement

Au coeur du pilotage de l'établissement

Mise à jour : 19/12/2008 - Actualisation prévue : 01/01/2010

Mots clés : projet, pilotage, indicateurs, diagnostic, évaluation, lettre de mission, contractualisation

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau de l'EPLE, les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE, le projet d'établissement fixe la politique éducative de l'établissement.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et assure la cohérence de ses actions.

I – Élaboration

1. Diagnostic partagé

À partir d'une analyse du contexte :

- ▶ réaliser un état des lieux (recherche d'indicateurs pertinents) ;
- ▶ relever les points forts/points faibles et les singularités de l'établissement dans son contexte particulier ;
- ▶ faire s'approprier le diagnostic par la communauté éducative ;
- ▶ en concertation, déterminer les priorités, mettre en place les groupes de travail.

2. Objectifs et actions

Collectivement :

- ▶ définir les axes du projet,
- ▶ établir les objectifs généraux et opérationnels,
- ▶ rédiger des fiches-action en prévoyant le suivi et l'évaluation.

3. "Volets"

Les projets comportent généralement des "parties" traitant de :

- ▶ pédagogie,
- ▶ information et orientation,
- ▶ santé, citoyenneté (CESC), vie scolaire, lutte contre la violence,
- ▶ culture (*nouveau – rentrée 2008*), ouverture à l'international,
- ▶ politique documentaire,
- ▶ TICE,
- ▶ formation tout au long de la vie.

II – Mise en œuvre

1. Établir un calendrier ;
2. mettre en place le comité de suivi / pilotage en lien avec le conseil pédagogique ;
3. prévoir des temps de régulation pour en construire l'évolution ;
4. accompagner les personnels par la formation.

III – Évaluation du projet

1. Définir des indicateurs de performance dès l'élaboration du projet ;
2. effectuer des bilans d'étape : annuel, triennal, ... ;
3. nourrir les indicateurs d'évaluation et de performance ;
4. mesurer les effets sur les élèves, les personnels et l'EPLE ;
5. présenter le bilan au CA.

IV – Projet d'établissement et contractualisation

Voir un [récapitulatif du cadre du projet d'établissement \(.pdf, 38 Ko\)](#).

Le projet sert de base à la contractualisation avec l'inspection académique/le rectorat : engagement sur des objectifs à atteindre.

Au sens de l'[article R 421-4 du Code de l'éducation](#), le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs.

L'[article R 421-20](#) précise que le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, adopte le projet d'établissement et approuve le contrat d'objectifs. Cependant, cette délibération ne figure pas parmi les délibérations énumérées aux articles [R 421-54](#) et [R 421-55](#), dont le caractère exécutoire est subordonné à la transmission à l'autorité académique.

Le contrat d'objectifs doit donc être considéré comme non transmissible au contrôle de légalité ; il deviendra exécutoire dès lors qu'il aura fait l'objet d'une signature par le recteur.

On notera cependant que le projet de contrat est transmis à la collectivité territoriale de rattachement au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration qui sera appelé à se prononcer sur le projet. Voir à ce sujet le [site d'Éduscol \(point 1.3 - contrat d'objectif\)](#).

En outre, les financements et moyens qui peuvent y être associés relevant le plus souvent de la collectivité, celle-ci est appelée à devenir un membre à part entière de ce contrat.

V – Projet d'établissement - Diagnostic - Lettre de mission

La lettre de mission élaborée à partir du diagnostic réalisé par le chef d'établissement reprend à la fois des objectifs du projet d'établissement et des objectifs de pilotage de l'EPLE.

Cette lettre de mission donnera lieu à une évaluation du chef d'établissement, à ne pas confondre avec l'évaluation annuelle du projet d'établissement dans le cadre du bilan annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement.



Textes mis à jour le 22 mai 2008



Code de l'éducation

- ▶ [Article L 401-1](#) ;
- ▶ [article R 421-3](#).



- Circulaire n° 90-108 du 17 mai 1990 : projet d'établissement (RLR 520-0) ;
- circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005 : mise en œuvre des dispositions du décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux établissements publics locaux d'enseignement – Application de la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école et de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale (RLR 520-0).

- ▶ Éléments pour une aide méthodologique et une lecture institutionnelle du diagnostic partagé , émanant du CRDP de Nice, intitulé "[le diagnostic d'établissement et la lettre de mission](#)" ;
- ▶ [Aide méthodologique](#) à l'élaboration d'un diagnostic d'établissement (académie de Créteil) ;
- ▶ [documents de travail](#) de l'académie de La Guadeloupe (dossier méthodologique) ;
- ▶ exemple de [démarche académique](#) pour aider à l'élaboration du projet d'établissement (académie de Clermont-Ferrand) ;
- ▶ [guide ressource pour un projet d'établissement](#) sur le site de l'académie d'Orléans-Tours ;
- ▶ sur les expérimentations : voir le [site de Légifrance](#) ainsi qu'un [guide pratique de l'académie de Reims](#).
- ▶ [guide juridique du chef d'établissement](#) (MEN), fiche 31 (mise à jour en mai 2008) ;
- ▶ pour élargir sa vision des tendances de demain : "[En finir avec l'échec scolaire : 10 mesures pour une éducation équitable](#)", proposées par l'OCDE ;
- ▶ pour la mise en perspective du projet d'établissement [par rapport aux nouveautés de la LOLF](#) : voir le texte publié dans la revue Éducation & Devenir en novembre 2005 ;
- ▶ [article de Jean-Pierre Obin](#) pour le Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, Nathan, 2005 ;
- ▶ pour réfléchir sur les valeurs en tant que supports du projet d'établissement : voir sur le site de l'ESEN la [conférence de Colette Woycikowska](#), auteure, proviseure honoraire, sur le thème "La responsabilité éducative des personnels de direction" ;
- ▶ [bibliographie](#) consacrée au projet d'établissement à voir sur le site de l'ESEN ;
- ▶ sur le contrat d'objectifs, voir la [sélection documentaire](#) réalisée par le CRDP de l'académie de Créteil.



BOÎTE À OUTILS

- ▶ [Utilisation des IPES](#) (Indicateurs pour le Pilotage des Établissements Secondaires) dans le cadre du projet d'établissement : outil disponible sur le site de l'académie de Nantes ;
- ▶ un exemple de [projet d'établissement d'un collège](#) de l'académie de Créteil ;
- ▶ un exemple de [projet d'établissement d'un lycée professionnel](#) de l'académie d'Aix-Marseille ;
- ▶ fascicule produit par l'académie de Nancy-Metz : "[la politique documentaire dans le cadre du projet d'établissement](#)" ;
- ▶ un exemple de [fiche action](#) listant les paramètres utiles à prendre en compte pour élaborer un projet d'établissement (.doc, 40 Ko) ;
- ▶ deux exemples de "4 pages" (canevas/points de repère pour l'élaboration d'un projet d'établissement) réalisés dans l'[académie d'Amiens](#) et dans l'[académie de Dijon](#) ;
- ▶ projet d'établissement et contrat d'objectifs : voir le [document émanant de l'académie de Corse](#), ainsi que de nombreux [exemples de contrats d'objectifs dans l'académie de Nancy-Metz](#) ;
- ▶ [éléments de réflexion et conseils sur le projet](#) : contribution d'Éric Larcher, ancien responsable de formation à l'ESEN (.doc, 28 Ko).



MODULE D'AUTOFORMATION

Conférences, ressources et éléments de réflexion sur les thèmes du management et de la gouvernance, du pilotage, de l'analyse systémique et de la conduite de projet.

- ▶ [Accéder aux liens vers ces ressources \(.pdf, 32 Ko\)](#)



Les documents de cette fiche sont libres de droits s'ils sont utilisés dans un contexte d'EPLÉ.

